



## SERVICES PARTAGÉS CANADA (SPC)

### Invitation à se qualifier (ISQ) pour le processus d'approvisionnement en services réseau du gouvernement du Canada (SRGC)

N° de l'invitation à se qualifier	R000076631	Date	3 février, 2021
Amendement No.	008	No de référence du SEAOG	PW-20-00939000

Bureau émetteur	Services partagés Canada 180, rue Kent, 13e étage Ottawa (Ontario) K1P 0B6		
Autorité contractante (L'autorité contractante est le représentant de SPC pour toute question et tout commentaire relatifs au présent document.)	Nom	Daniel Ellsworth	
	N° de téléphone	613-324-6422	
	Adresse courriel	<a href="mailto:ssc.gc-network-services-gc-services-reseautiques.spc@canada.ca">ssc.gc-network-services-gc-services-reseautiques.spc@canada.ca</a>	
	Adresse postale	180, rue Kent, 13e étage Ottawa (Ontario) K1P 0B6	
Date et heure de clôture	26 février, 2021 @ 14h00 HNE		
Fuseau horaire	Heure normale de l'Est (HNE)		

## INVITATION À SE QUALIFIER - AMENDEMENT NO. 008

L'Amendement no. 008 est soulevé:

- 1) Pour identifier les dates limites clés; et
- 2) Pour répondre aux questions posées par les répondants potentiels.

Milestone	Original Date	Revised Date
Date de publication de l'ISQ	21 décembre, 2020	completé
Séance d'information pour les répondants	8 janvier, 2021	completé
Date limite pour les soumissions préalables	22 janvier, 2021 @ 11:59 PM (HNE)	29 janvier, 2021 @ 11:59 PM (HNE) (AMD#1) 5 février, 2021 @ 11:59 PM (HNE) (AMD#2) 12 février, 2021 @ 11:59 PM (HNE) (AMD#7)
Date limite pour la soumission des questions et des commentaires	26 janvier, 2021 @ 2:00 PM (HNE)	2 février, 2021 @ 2:00 PM (HNE) (AMD#2) 9 février, 2021 @ 2:00 PM (HNE) (AMD#7)
Date et heure de clôture	12 février, 2021 @ 2:00 PM (HNE)	19 février, 2021 @ 2:00 PM (HNE) (AMD#1) 26 février, 2021 @ 2:00 PM (HNE) (AMD#7)

### **Question 38:**

“Le Canada peut-il confirmer la réception de nos questions envoyées le 19 janvier? Nous n'avons pas encore vu de réponse.

#### 4.6.6 Attestations (obligatoires sur demande après la clôture de l'ISQ) :

Les répondants sont demandés de soumettre les attestations requises en vertu de la partie 7 (annexe H) avec leurs réponses. Si les attestations ne sont pas soumises avec la réponse, l'Autorité contractante donnera au répondant la possibilité de le faire. Défaut de se conformer à la demande de l'Autorité contractante et de ne pas fournir les renseignements requis dans le délai requis, aura comme résultat la disqualification de la soumission. Les répondants doivent noter que certaines attestations qui ne sont pas requises à l'étape de l'ISQ peuvent être exigées à l'étape ultérieure du processus d'approvisionnement.

Le Canada peut-il confirmer si les attestations obligatoires exigées en vertu de la partie 7 (annexe H) doivent être incluses dans avec la réponse à cette ISQ ou sur demande après la clôture de l'ISQ?”

### **Réponse 38:**

**Les répondants sont demandés et conseillés de soumettre l'attestation (annexe H) avec leur réponse à l'ISQ avant la clôture de l'ISQ. Le défaut de le faire n'entraînera pas en soi la disqualification de la réponse des répondants. Toutefois, cette attestation est obligatoire et l'autorité contractante demandera qu'elle soit produite après la clôture de l'ISQ si elle n'est pas soumise avec la réponse de l'ISQ avant la date de clôture de l'ISQ . Si le répondant omet de produire la même attestation après que l'autorité contractante a présenté la demande, dans les délais prescrits, il en résultera la disqualification de ce répondant de l'ISQ.**

+++++



**Question 39:**

"Dans l'Amendement no 5, Q&R no 11, il a été documenté qu'il n'y aura pas de journée de l'industrie supplémentaire spécifique au SRGC. La demande d'une séance d'information à l'intention de la direction de l'industrie visait à permettre à l'industrie de mieux comprendre la vision du Canada en matière de connectivité et de confirmer l'approche globale avant de s'engager à respecter les exigences de l'ISQ pour confirmer la composition du «répondant». On espérait que cette transparence informerait mieux les organisations individuelles sur les possibilités d'approches de partenariat possibles qui tireront le meilleur parti des capacités de l'industrie et offriront une valeur optimale au Canada.

Étant donné que le Canada a refusé l'événement de la journée de l'industrie, il serait utile à toutes les parties que le Canada permette à l'industrie de requalifier l'entité soumissionnaire s'il était déterminé que les exigences changent considérablement pendant la phase EPE ou lorsque le Canada divulgue la forme de l'éventuel véhicule(s) contractant? Le Canada permettra-t-il d'ajuster l'entité soumissionnaire pendant ou après la phase EPE ou lorsque les véhicules contractuels sont mieux définis et avant la ou les demandes de soumissions?"

**Réponse 39:**

**Le Canada n'effectuera pas le changement demandé. Veuillez consulter la sous-section 6.8 Seconde vague de qualification de l'ISQ.**

+++++

**Question 40:**

"Dans l'Amendement no 5, Q&R no 11 le Canada a fait référence à l'engagement de SPC d'accueillir, dans un proche avenir, une discussion complète sur la stratégie de réseau. Ceci est important car la séance d'information des répondants du 8 janvier n'a pas abordé la stratégie du réseau (car elle a été conçue uniquement pour aider les répondants avec les aspects administratifs de la réponse). Cet élément de discussion sur la stratégie de réseau sera extrêmement précieux pour tous les répondants de l'ISQ pour le SRGC et sera fondamental pour savoir comment ou si on choisit de soumissionner. Un délai raisonnable doit être prévu pour permettre aux répondants d'absorber et d'évaluer les informations de stratégie de réseau présentées afin que l'entité soumissionnaire puisse être mieux construite. Bien que nous reconnaissons que l'intention de l'approvisionnement en trois étapes est de clarifier et de durcir les exigences de la phase EPE avec les répondants qualifiés dans chacun des cinq volets, cet exposé stratégique est essentiel pour mieux comprendre la portée, la chronologie, les interdépendances et le contexte de l'analyse de rentabilisation envisagés, et la structure de gouvernance / gestion / sécurité avant un nouvel engagement. Pour le moment, la discussion sur la stratégie du réseau n'est pas encore programmée. Tous les répondants au SRGC bénéficieront de cette présentation prévue avant la soumission préalable actuelle (5 février) et la clôture finale de l'ISQ (19 février) et doit prévoir du temps pour évaluer et appliquer les informations obtenues à la réponse de l'ISQ,

Compte tenu de ce qui précède, le Canada prolongera-t-il les dates de soumissions préalables et de clôture finale de l'ISQ afin de s'aligner sur la discussion sur la stratégie du réseau et accordera-t-il aux répondants un délai raisonnable pour tenir compte du contexte stratégique de ce qui a été partagé?"

**Réponse 40:**

**Le Canada n'effectuera pas le changement demandé. Comme il est indiqué dans l'Amendement 005, réponse 11, l'information actuellement disponible pour les répondants potentiels du SRGC est suffisante pour répondre aux exigences de soumission de réponse de l'ISQ. D'autres détails sur les prochaines étapes du processus d'approvisionnement et les plans éventuels pour les véhicules contractuels seront discutés en collaboration avec nos répondants qualifiés au cours de l'étape EPE dans le cadre de SRGC découlant de cette ISQ. Le Canada invite tous les répondants à profiter du processus de vérification de la conformité préalable à la soumission (section 4.8) afin que SPC examine une version initiale de leur soumission de l'ISQ et leur fournisse une rétroaction.**

**La date limite pour soumettre des questions a été prolongée jusqu'au 9 février 2021 à 14h00 (HNE).  
La date limite de soumissions préalables a été prolongée jusqu'au 12 février 2021 à 23h59 (HNE).  
La date de clôture de l'ISQ a été prolongée jusqu'au 26 février 2021 à 14h00 (HNE).**

+++++

**Question 41:**

“L'ISQ demande actuellement une personne-ressource principale et supplémentaire. Nous avons des clients qui sont fréquemment invités à faire des références et nous ont demandé de diriger toutes les références à travers un seul point.

Veillez confirmer que SSC est d'accord avec la soumission de la même personne comme personne-ressource principale et supplémentaire.”

**Réponse 41:**

**Le Canada ne confirme pas l'accord. SPC demande à la fois des personnes-ressources principales et des personnes-ressources supplémentaires pour une référence de projet en tant que personnes distinctes afin que dans le cas où la personne-ressource principale identifier n'est pas disponible pour une raison quelconque, SPC peuvent poursuivre les réponses dont ils ont besoin avec la personne-ressource supplémentaire. Si SPC ne peut obtenir les réponses qu'ils recherchent auprès des personnes-ressources de référence (principales ou supplémentaires), dans les délais prescrits dans l'ISQ, le répondant fera mettre de côté sa référence de projet qui ne sera pas pris en considération dans l'évaluation, ce qui entraîne une exclusion de ce volet.**

+++++

**Question 42:**

“À la suite de la publication très récente de 36 questions et réponses, il faudra un certain temps pour traiter toutes les nouvelles informations et, par conséquent, nous pourrions avoir d'autres questions. Est-il possible d'avoir une prolongation de 10 jours pour la période de questions? Nous vous remercions de votre consideration.”

**Réponse 42:**

**La date limite pour soumettre des questions a été prolongée jusqu'au 9 février 2021 à 14h00 (HNE).  
La date limite de soumissions préalables a été prolongée jusqu'au 12 février 2021 à 23h59 (HNE).  
La date de clôture de l'ISQ a été prolongée jusqu'au 26 février 2021 à 14h00 (HNE).  
Aucune autre prolongation des dates limites n'est prévue pour le moment.**

+++++

**AUCUN CHANGEMENT PAR RAPPORT À TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS.**

